



l'autnid

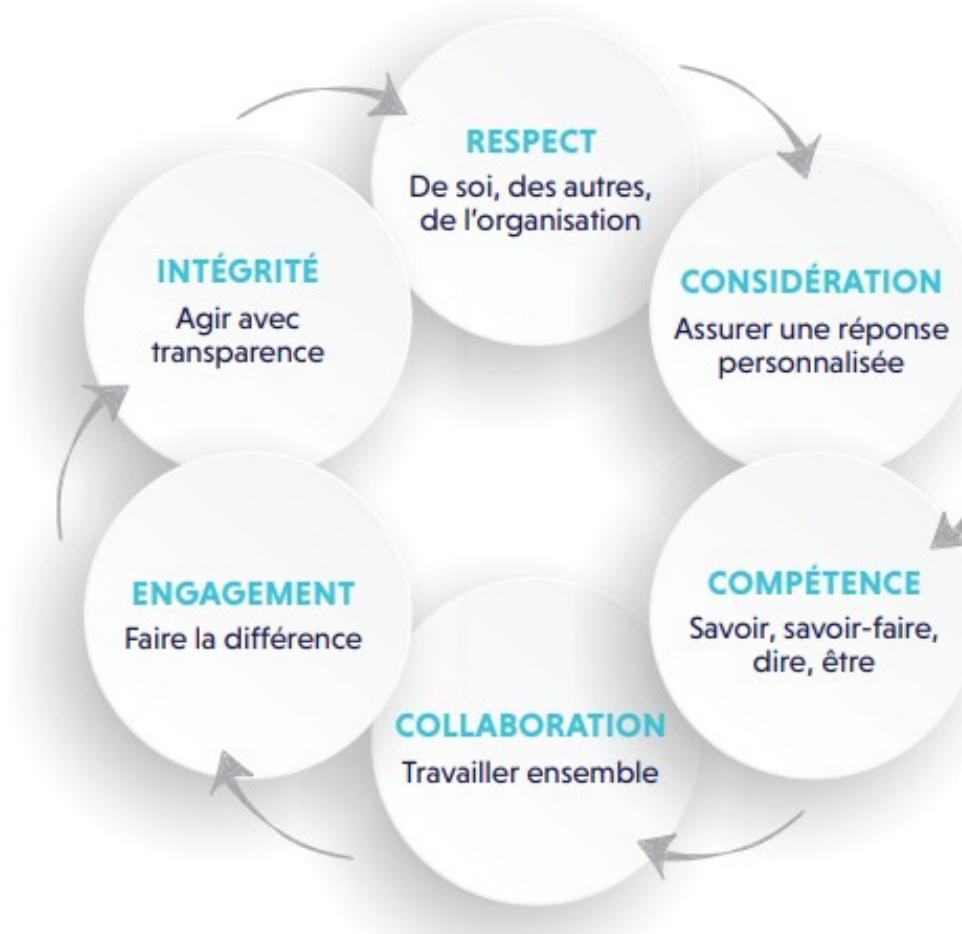
milieu de vie pour adultes autistes



CODE D'ÉTHIQUE

2025-2026

Notre code d'éthique précise les pratiques et les comportements attendus à l'égard des usagers, des résidents, des administrateurs, des membres du personnel et de toute autre personne qui travaille ou gravite autour de la Maison l'autnid.



NOS VALEURS

donnent un sens à toutes nos actions, servent de guide pour nos décisions et deviennent notre phare en cas d'incertitude.

Les lignes suivantes guident la gestion et la prestation de nos services :

1. La raison d'être des services est la personne qui les requiert;
2. Le respect de l'usager et la reconnaissance de ses droits et libertés doivent inspirer les gestes posés à son endroit;
3. L'usager doit, dans toute intervention, être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa dignité, de son autonomie, de ses besoins et de sa sécurité.

RASSEMBLEUR, SIMPLE ET INSPIRANT

Traiter toute personne avec **RESPECT**

- Respecter la vie affective, le besoin d'intimité, la liberté de conscience ou de religion dans les limites prévues par la loi et dans la mesure où cela ne porte pas atteinte à la sécurité et à l'intégrité ni aux droits des autres personnes ;
- Faire preuve de discrétion et de réserve. Éviter toute conversation entre membres du personnel, sur des sujets personnels ou organisationnels, en la présence des usagers.

Traiter toute personne avec **CONSIDÉRATION**

- Démontrer de l'empathie et être à l'écoute des besoins ;
- Préciser le but et la nature des actes à poser et offrir un accompagnement dans la prise de décision ;
- Communiquer clairement en toutes circonstances.

Dispenser des soins et des services avec **COMPÉTENCE**

- Avoir recours aux meilleures pratiques. ;
- Assurer une prestation sécuritaire des soins et des services ;
- Adopter une attitude bienveillante et sécurisante en tout temps ;
- Trouver des moyens novateurs et adaptés aux besoins particuliers.

Travailler ensemble avec **COLLABORATION**

- Transmettre l'information, répondre aux questions, favoriser la compréhension de l'état de santé et du bien-être de l'usager afin d'effectuer des choix éclairés concernant les soins et les services dispensés ;
- Encourager la participation aux soins et aux services prodigués et à l'élaboration ou la révision du plan d'intervention ou de services ;
- Travailler en interdisciplinarité en reconnaissant la capacité de l'usager à gérer sasanté et son expérience de vie.

Respecter notre **ENGAGEMENT**

- Chercher les moyens à prendre pour encourager l'implication de l'usager ou celle de ses proches ;
- Persévérer dans l'accompagnement, faire la différence même dans les situations où les résultats ne sont pas apparents.

Inspirer confiance par notre **INTÉGRITÉ**

- Intervenir dans le respect des lois, des politiques, des règlements de la Maison ;
- Respecter les règles d'utilisation des renseignements personnels en vigueur dans la Maison ;
- Prendre toutes les précautions requises pour protéger les biens de l'usager et préserver ceux de la Maison ;
- Agir avec honnêteté afin de permettre une participation judicieuse au plan de service et une prise de décision éclairée.

NOUS DÉSIRONS QUE NOTRE CODE D'ÉTHIQUE SOIT UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ENTRE NOS INTERVENANTS, NOS USAGERS ET LEURS PROCHES.